

# Pour garder le cap sur le pouvoir d'agir

Les opérations menant au regroupement de la Caisse d'économie solidaire et de la Caisse Desjardins du Chaînon viennent de passer le cap de la première année.

D'ores et déjà, ce regroupement a accru de manière significative le nombre de membres que compte notre coopérative financière et a accru notre portefeuille de financement aux particuliers. Il a également consolidé une force critique de **plus de 120 personnes** – employé.e.s et gestionnaires – sur laquelle nos membres peuvent compter. Pour les citoyens, soulignons que c'est maintenant le tiers de cette force accrue qui est vouée aux services-conseils en matière d'épargne, de financement hypothécaire, d'assurances et de tout autres besoins transactionnels. La fusion a également été l'occasion de nous ancrer davantage dans les communautés, plus particulièrement en Montérégie et en Estrie.

De cette mise en commun de nos énergies, nous ressortons déjà plus forts.

Voici un aperçu de ce que nous avons réalisé en un an.

# Faits saillants

(31 décembre 2021)

Sociétariat :

**21 653**  
membres

dont

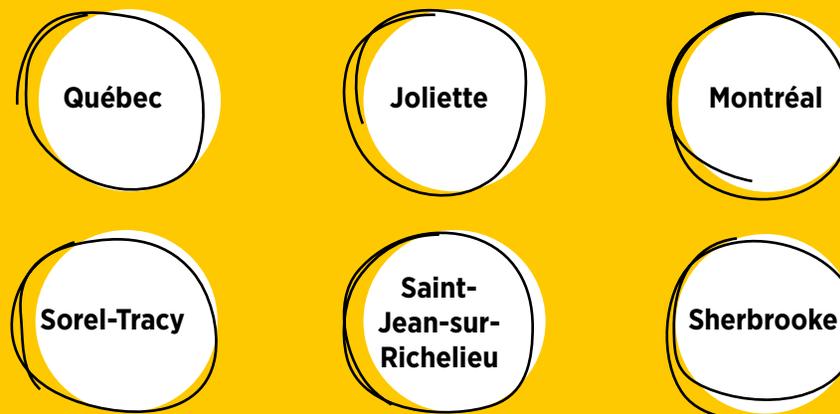
**17 472** citoyens et **4 181** entreprises (ou organisations)

Les 18-35 ans  
constituent **33,7%**  
des nouveaux  
membres citoyens.

Les membres entreprises selon le type d'organisation  
(au 31 décembre 2021)

Type	Nombre	%
Associations	1 881	45,0 %
Coopératives	1 053	25,2 %
Syndicats	694	16,6 %
Entreprises à but lucratif	553	13,2 %
<b>Total</b>	<b>4 181</b>	<b>100,0 %</b>

# Six centres de services

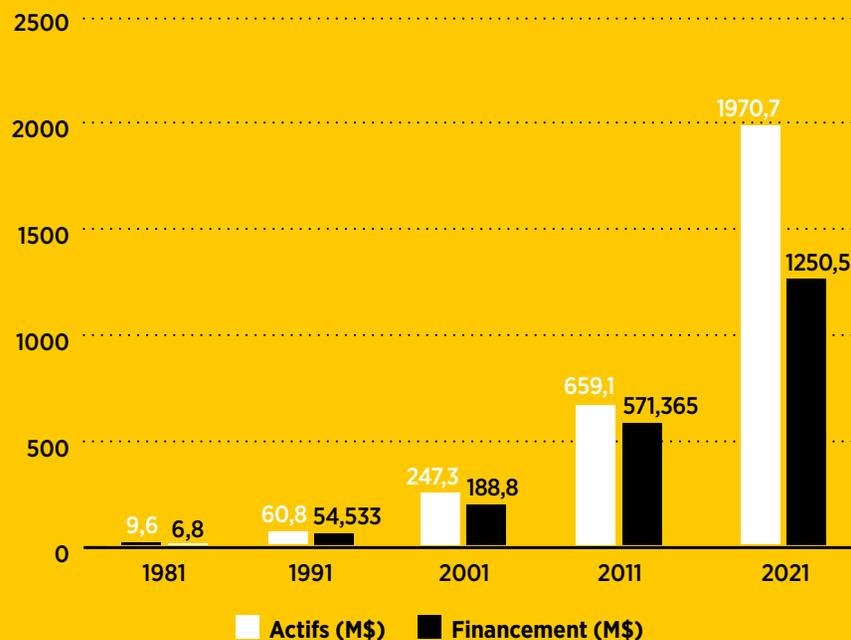


**L'actif de notre caisse** (principalement composé de nos prêts et placements) s'élève à **près de 2 milliards de dollars** (1 970 746 000 \$) ce qui nous vaut d'occuper le **33<sup>e</sup> rang** des 215 caisses du Mouvement Desjardins.

**Le financement** aux entreprises s'accroît. Près des deux tiers (63%) de ce financement sont consacrés au logement social et communautaire.

**L'épargne de nos membres** est en hausse pour s'établir 1,8 M\$ (1794 447 \$).

**Évolution décennale de l'actif et du financement**  
(en millions de \$)



# Nos outils financiers

Au moyen de notre offre de services-conseils en matière **d'investissement responsable et de financement d'entreprises collectives**, nous agissons dans quatre grands réseaux : communautaire ou associatif, coopératif, syndical et culturel. La Caisse d'économie solidaire est particulièrement fière de jouer un rôle clé dans le financement qui vise à améliorer les conditions d'habitation des ménages en mode coopératives et OSBL.

Notre caisse demeure un véritable **pilier de l'économie sociale au Québec**, particulièrement parce qu'elle est le **principal financier québécois de tout l'écosystème du logement communautaire**. Notre portefeuille de prêts au **secteur de l'habitation sociale et communautaire** atteignait **535 millions de dollars**, soit 63,1% de l'ensemble de nos prêts aux entreprises. De plus, nous avons aussi appuyé politiquement nos membres en exprimant **une prise de position publique** et en émettant **un avis à l'intention du ministre des Finances et du ministre de l'Habitation du Québec** pour les inciter à maintenir le programme public AccèsLogis, qui répond le mieux aux besoins de la population visée.

Nous avons également contribué à préserver des emplois en facilitant la planification et la transformation d'entreprises privées en coopératives comme **Edgar et ses 70 traducteur.trice.s**, **Les Bouquinistes** de Chicoutimi et le Salon funéraire de Mont-Laurier racheté par la **Coopérative funéraire Brunet**, qui participe à contrer l'expansion de la propriété américaine.

En complémentarité du financement, nous multiplions les leviers possibles pour soutenir les projets collectifs. À la ristourne collective, nous avons ajouté l'aide à la relance. Par ailleurs, nous avons continué d'accompagner nos membres entreprises qui sollicitent une aide financière auprès du fonds du Grand Mouvement Desjardins et nous avons soutenu le démarrage entrepreneurial grâce à la bourse Jeunes Entreprises collectives.

**La ristourne collective** (Fonds d'aide au développement du milieu – FADM, incluant l'aide à la relance): près de 1,3 M \$ (1 286 305 \$) distribués dans 126 projets (FADM) et dans 42 entreprises collectives (relance)

**La ristourne individuelle**: établie par la fédération, elle représente 415 000 \$. Voir le document explicatif *La Ristourne, c'est quoi?*

**Les dons et commandites**: 234 670 \$ accordés à 134 projets

**Le Fonds du Grand Mouvement Desjardins**:  
2 475 032 \$ accordés à 7 projets collectifs.

# Comment garder le cap ?

Nous avons toutes et tous été rattrapés par la crise sanitaire et l'accélération des changements dans un monde en mutation : pénurie de main-d'œuvre ; évolution de la population active et de la relève sur le marché du travail ; inflation ; besoins de relance ; inégalités sociales et environnementales. Plusieurs d'entre nous partagent le sentiment diffus que l'écologie est au cœur de notre existence. L'enjeu est de nous adapter du mieux possible et de modifier nos comportements pour miser davantage sur notre interdépendance.

À la Caisse, nous avons constaté que notre empreinte carbone provient surtout du financement aux entreprises, c'est-à-dire que les projets réalisés par nos membres créent des émissions et que nous y participons en finançant ces projets. Devrions-nous réduire notre financement qui, entre autres choses, aide grandement les gens à mieux se loger ? Nous savons que des institutions financières bénéficieront d'un avantage concurrentiel, pour peu qu'elles soient capables de mesurer et d'agir sur les émissions de gaz à effet de serre de leurs membres et clients.

Soulignons que sur ce chapitre le Mouvement Desjardins s'est engagé à zéro émission nette en 2040. De notre côté, à la Caisse, nous entamons une démarche pour identifier nos actions les plus respectueuses sur le plan écologique et miser sur elles afin de réduire l'intensité de notre empreinte carbone.

Nous continuerons par ailleurs de répondre à la crise du logement en finançant l'habitation sociale et communautaire.

Nous avons plus que jamais la conviction qu'en se déployant en tant que complément des économies publique et privée, l'économie sociale – qui représente pas moins de 10 % de l'économie plurielle – produit un impact inestimable sur la redistribution de la richesse et l'équité sociale.

Près de **84 % des membres entreprises contribuent à au moins un des 17 objectifs de développement durable de l'ONU**, particulièrement ceux qui concernent le travail décent et la croissance économique ; la bonne santé et le bien-être ; les villes et les communautés durables ; et l'égalité entre les sexes.

# Nous solidariser davantage

---

Notre regroupement nous fournit l'occasion de nous solidariser autour du projet coopératif que porte la Caisse d'économie solidaire.

En 2021, année du cinquantenaire de la Caisse et année du regroupement, nous avons entamé une vaste consultation auprès de nos membres pour les entendre sur le projet coopératif qui nous rassemble et connaître leur vision de la Caisse. De ce début de démarche, il ressort clairement que la transition écologique et le développement durable logent au cœur des préoccupations des membres.

Nous passerons bientôt à la suivante : comment concrétiser la vision de la Caisse qui ne manquera pas d'émerger de cette consultation. Vos suggestions et vos commentaires sont souhaités, sollicités et bienvenus.

D'ici là, nous vous espérons présents le 31 mars prochain, dès 18 h 30, à notre assemblée générale 100 % virtuelle. Examinez les détails de cette assemblée dans l'[avis de convocation joint](#) au présent envoi.

Au plaisir de vous y voir!

**Garry Lavoie**, président

**Marc Picard**, directeur général